



PRÉFECTURE DE LA DORDOGNE



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE  
LA COHÉSION SOCIALE ET  
DE LA PROTECTION  
DES POPULATIONS

DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA PRÉVENTION

DIRECTION

Personne chargée du dossier : Josy Semadras

Tél. : 05 53.03.11.27

Fax : 05 53. 08.00.73

Courriel : ddcapp-directeur@dordogne.gouv.fr

Réf. : DIR/325 2010/JS/JS

10 JUIN 2010

- 1099 -

Objet : Compte rendu du CDCPH du 4 juin 2010

Madame, Monsieur,

Le 4 juin 2010, le CDCPH s'est réuni afin de désigner les membres à la commission exécutive de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

A l'issue des votes, les membres désignés sont les suivants :

- M. Jean REY UNAPEI
- Mme Agnès MISSEGUE APF
- M. Jacques DELPRAT association des Papillons Blancs
- Mme Laetitia AUGUSTIN association contre les myopathies
- M. Alain DUVERNEUIL association Valentin Haüy
- Mme Elisabeth DESVERGNES PILLET UNAFAM

Je vous rappelle que la prochaine commission exécutive de la MDPH se réunira le 14h Juin à 14h 30 à la MDPH cité administrative Bugeaud à Périgueux.

Par ailleurs, la loi de 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients à la santé et aux territoires a créé les Agences Régionales de la Santé. La commission régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA) est chargée de participer, par ses avis, à la définition des objectifs et des actions de l'agence.

L'article 1 du décret 2010 du 31 mars relative à la CRSA prévoit que siègent quatre représentants des associations des personnes handicapées dont un membre intervenant dans le champ du handicap.

Dans ce cadre, le CDCPH de la région doit procéder à la désignation de membres conformément aux propositions des CDCHP départementaux.

Pour la Dordogne les membres proposés par ordre de priorité, sont :

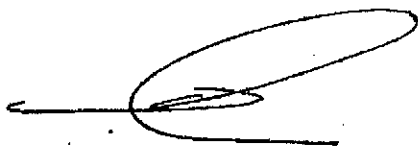
M. DELPRAT associations des papillons blancs pour le compte de l'UNAPEI

M. FICHET de la fondation John Bost

Mme FAURE de la Fondation de Selves pour le compte du GEPSO

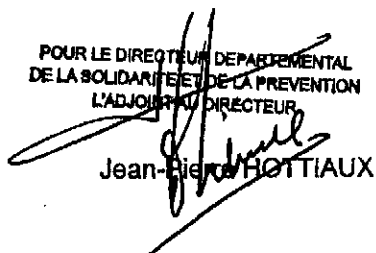
Vous voudrez bien en informer vos suppléants.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.



Didier COUTEAUD

POUR LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL  
DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA PREVENTION  
L'ADJOINT DIRECTEUR



Jean-Benoît HOTTIAUX